



Sexualité et prison

Arnaud Gaillard

Max Milo

Novembre 2009, 288 pages
19,90 euros

« Les tabous d'hier concernant la sexualité, peu à peu se lèvent. » Pourtant la prison réussit à contraindre et à cacher encore ce qui s'élucide ailleurs. Ce livre traite d'un sujet rare et complexe, tant il est polymorphe, secret, stigmatisant, placé au cœur d'une institution totale à qui la prise en charge de la contrainte renvoie sans cesse à ses contradictions structurelles, face au sujet de droit qu'est la personne détenue. La privation de liberté s'entend comme privation généralisée, avec son lot de dommages collatéraux considérés par tous comme « naturels », le rétrécissement des sens, la soumission à la solitude, la pression des regards des personnels, l'impossible intimité liée aux conditions de sécurité (surveillance des parloirs, lecture du courrier...), etc. Ce travail interroge la place de la sexualité dans le mécanisme de la peine. Ainsi, sa privation est, de façon induite pour les uns, explicite pour les autres, constitutive des ressorts punitifs de la sanction.

Le livre est le fruit d'un travail de sociologie, long travail d'écoute confiante et régulière avec cinquante hommes et onze femmes, détenus dans cinq centres de détention. Il est donc dépendant, d'une part, de l'opacité de l'institution, méfiante du savoir, d'autre part du caractère déclaratif propre à tout entretien, mêlant valorisation de soi et dissimulation du plus intime. Comment dire, exprimer, avouer, expliquer, confier ce que l'on croit que l'on vit : tabou rime ici avec silence et discrétion, davantage qu'avec interdiction. Il fallait « rendre le tabou bavard » !

A cause de cela, cette enquête est avant tout qualitative et singulière, tant les lacunes que constituent le silence sur ce sujet des



soixante mille autres détenus, anonymes qui n'ont pas été sollicités ou qui ont refusé de participer, appellent à considérer cette analyse comme projective et source de réflexion plutôt que comme étude sociologique. Heureusement, les écueils de telles rencontres sur un tel sujet ont été particulièrement identifiés par l'auteur.

L'ouvrage étudie comment se situent, se pensent et se vivent les manques, du côté du sexuel ou du côté de l'affectif, en tous cas « *d'une dégradation de l'image de soi par le manque d'interaction du soi avec l'altérité* », et donc du côté des non-compensations possibles.

La honte de se sentir diminué au point d'être privé d'altérité, d'être réduit à n'exciter personne, s'exprime dans la sexualité solitaire : et pourtant, l'orgasme, dans cette dépossession totale, permet de conserver un sentiment inaliénable de soi.

Pendant qu'elle interdit, d'un côté, les relations sexuelles de couple et alimente la diffusion quotidienne de pornographie, l'institution voudrait se persuader quand même qu'elle se préoccupe de réinsertion.

Privation de sexualité et « mort sociale »

L'analyse de l'homophobie en prison traduit toute la complexité d'une thématique elle-même détenue et sourde : Arnaud Gaillard souligne avec justesse que l'homosexualité en détention tente à évoquer « *l'insupportable dans ce qu'elle incarne une soumission à l'institution* ». Bien qu'elle finisse par susciter très majoritairement une tolérance de principe et de fait, le terme de tolérance contient bien une désapprobation intacte et contenue. L'auteur définit ce que sont l'homosexualité révélée et l'homosexualité suscitée, avec pour cette dernière, l'homosexualité de substitution, ou de circonstance, de même que l'hétéosexualité entre hommes. Il pré-

cise de fait l'importance du temps de détention sur l'existence ou la nature de ces formes, et nous regrettions ici qu'il n'ait pas prolongé son sujet dans les maisons centrales, plutôt différentes à ce sujet des centres de détention.

Ici le rôle majeur des parloirs est parfaitement décrit, « *c'est un court instant en dehors du temps* », rapportera-t-il d'un détenu. Et en effet, « *avoir parloir, c'est avoir quelqu'un !* ». Au-delà des transgressions relationnelles dans les parloirs, favorisées souvent par une souplesse de certains personnels, dans des conditions d'inconfort et de promiscuité, de gêne et de dévalorisation des relations, au-delà de leur pouvoir terriblement frustrant et castrateur, les parloirs demeurent ces instants privilégiés de tendresse et d'existentialité symbolique.

L'auteur y décrit l'introduction et le fonctionnement des « unités de vie familiale », encore peu installées dans les établissements, et dont les limites de fréquentation sont encore trop importantes. Cette privation de sexualité comme privation d'altérité participe intensément de la désocialisation du sujet. D'une part parce qu'autour des pratiques sexuelles carcérales « *se trament des relations d'intérêt, de domination, de violence et de possession, qui souligne le lien aussi étroit qu'incontournable entre sexualité et pouvoir* ». D'autre part parce face à l'absence indéfinie de tout autre, sur un mode d'attente bienveillante réciproque, il faut bien se défendre, c'est-à-dire se protéger : ici encore, la suradaptation au manque et son acceptation a valeur de déstructuration profonde de la personne, tant au niveau social qu'au niveau sensible, moral, et intellectuel. L'auteur introduit ici le concept de « mort sociale ». Que penser, dans ce contexte, de la mission institutionnelle de réinsertion ?

Nicolas Frize,
responsable du groupe
de travail « Prisons » de la LDH